

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 53 (1982)

Heft: 2: Economie : réalités et perspectives

Artikel: Le tourisme : des possibilités à exploiter

Autor: Erard, Francis

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824516>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de la partie dépassant les normes et en prise en charge partielle des intérêts. Les financements de cette nature sont mis en œuvre lorsqu'il y a possibilité d'apporter dans la région concernée une diversification ou une nouvelle implantation d'industrie, afin de maintenir les emplois et d'en créer de nouveaux.

Il est évident que la question de savoir si ces mesures sont suffisantes ou non est essentiellement de nature politique. Il revient en effet à l'Etat de prendre les mesures globales qui se justifient pour permettre aux régions décentralisées, périphériques ou qui sont touchées par la récession, de tendre au développement qu'elles espèrent.

Le tourisme : des possibilités à exploiter

Entretien avec M. Francis Erard, Directeur de Pro Jura, Moutier

Bilan de l'année 1981

Alors que certaines activités du secteur secondaire subissent une crise économique, le secteur touristique a pour sa part connu une progression réjouissante au cours de l'année 1981. Cette année peut même être qualifiée d'excellente en ce qui

concerne le tourisme et l'hôtellerie. Dans ce secteur, les seules statistiques à disposition proviennent du recensement du nombre des nuitées dans l'hôtellerie. Les chiffres communiqués par l'Office fédéral de la statistique sont les suivants pour les sept districts jurassiens :

Mois	Nuitées canton du Jura	Nuitées Jura bernois
Janvier	4 611 + 25,7%	3 074 + 25,1%
Février	6 450 + 48,3%	3 127 + 17,7%
Mars	5 513 + 60 %	2 919 + 68 %
Avril	6 527 + 38,6%	3 519 + 5,3%
Mai	6 864 + 0,6%	4 053 - 10,6%
Juin	9 497 + 35,5%	5 071 + 20,6%
Juillet	14 587 + 7,9%	6 238 - 0,1%
Août	14 419 + 12,1%	6 513 + 1,9%
Septembre	12 054 + 2,7%	6 193 + 17,5%
Octobre	10 169 + 5,8%	5 192 + 9,1%
Novembre	3 626 - 35,3%	2 637 - 14,9%
Décembre	4 342 ± 0 %	2 720 + 17,5%

Récapitulation année 1981

Districts du canton du Jura	1980	1981	
Franches-Montagnes	34 601	41 585	+ 20 %
Delémont	20 696	22 858	+ 10,4%
Porrentruy	32 465	34 215	+ 5,4%
	87 762	98 658	+ 12,4%
Districts du Jura bernois			
Courtelay	19 194	24 450	+ 27,3%
Moutier	16 016	15 667	- 2,2%
La Neuveville	11 797	11 421	- 3,2%
	47 007	51 538	+ 9,6%
District de Laufon			
	7 160	8 478	
	7 160	8 478	+ 18,4%
Jura (sept districts)	141 929	158 674	+ 11,8%

Il y a lieu de préciser qu'un «coulage» existe depuis quelques années auprès de certains établissements publics, et que la réalité est encore au-delà des nuitées annoncées par les propriétaires d'hôtels. Outre cette constatation, il y a tout lieu d'être pleinement satisfait des résultats enregistrés dans les sept districts jurassiens. On constate une augmentation générale de 11,8% dans l'hôtellerie en 1981. Cette augmentation est supérieure de 7% à la moyenne suisse. Rappelons qu'en 1980 on avait enregistré une diminution de 0,2% dans les sept districts jurassiens. Si l'on prend les données chiffrées depuis dix ans, on constate une réelle progression du tourisme dans la région jurassienne.

S'agissant de la parahôtellerie, les chiffres suivent pratiquement la même courbe ascendante et peuvent être estimés aux deux tiers des nuitées en hôtellerie, soit environ 300 000 nuitées pour l'ensemble du Jura.

L'analyse de ces différents chiffres dénote que «le phénomène vacances» est entré dans les mœurs.

Caractéristiques du tourisme jurassien

La clientèle touristique de la région jurassienne provient à 95% des centres urbains. L'arc jurassien est ceinturé dans un rayon de 70 km. par les grandes villes de Bâle, Mulhouse, Belfort, Besançon, Neuchâtel, Bienne, Berne, Olten. Cette population de plus de deux millions d'habitants, qui réside assez près du Jura, favorise un tourisme d'excursion. Ce genre de touristes préfèrent passer la journée dans une région choisie et retourner le soir chez eux. Ce tourisme d'excursion est très difficile à recenser. On sait pourtant qu'il joue également un rôle en vue dans le Jura. Les statistiques ne considèrent donc comme touristes que les personnes qui quittent leur domicile pendant plus de vingt-quatre heures et passent la nuit à l'extérieur.

Le tourisme jurassien attire la clientèle suisse principalement. Selon les chiffres à disposition, le Jura est la seule région de Suisse où la clientèle du pays représente environ 75% de la clientèle. Dans le canton du Jura, en 1981, sur environ 98 000 nuitées

tées, on relève 85 000 nuitées de Suisses et environ 13 000 nuitées d'étrangers. Les étrangers proviennent de France (environ 3700), d'Allemagne (environ 3000), de Hollande (environ 3000). Suivent les touristes d'autres nationalités avec des contingents beaucoup plus faibles. Dans le Jura bernois, sur un peu plus de 51 000 nuitées, on relève environ 39 000 nuitées de Suisses et 12 000 nuitées d'étrangers. Les Allemands (4000) et les Français (3400) constituent la principale clientèle étrangère.

Les perspectives

Dans une période où les secteurs primaire et secondaire doivent faire face à certaines difficultés économiques, le secteur tertiaire, et en particulier le tourisme, ne suit pas le même chemin. Le phénomène «loisirs» est considéré actuellement comme une nécessité absolue par les populations, notamment par les populations citadines. Dans une perspective plus générale, on remarque que le tourisme occidental n'a cessé de progresser au cours de ces dernières années. Les habitants des villes aspirent tout particulièrement à une certaine tranquillité et à une quiétude que l'on trouve difficilement dans les grandes cités. Le sport équestre rencontre également un franc succès. Par ailleurs, les randonnées en roulotte sont très prisées et les chevaux de location sont véritablement pris d'assaut.

Dans le secteur touristique, on peut dire que la région jurassienne dispose d'énormes atouts. On remarque toutefois qu'elle a accumulé un certain retard dans ce domaine. Ce retard peut constituer un avantage dans la mesure où il permettra d'éviter les mauvaises expériences de développement faites par certaines stations alpines ou certaines régions situées autour des lacs suisses.

Mais il va sans dire qu'un réel effort doit être entrepris au cours de ces prochaines années. La réalité nous indique que la pression touristique ne diminuera pas. Les lois cantonales bernoise et jurassienne sur le tourisme précisent que les cantons doivent développer le tourisme. Cependant, le rôle

de l'Etat se limite souvent à un rôle d'intervention ou de garde-fou, les initiatives appartenant souvent au domaine privé. L'Etat a pour tâche de préserver la nature et d'éviter que certaines erreurs surviennent en ce qui concerne le développement touristique, comme au Tessin, par exemple.

Au niveau des infrastructures, les collectivités publiques doivent certainement faire un effort dans les districts jurassiens. En ce qui concerne tout d'abord l'hôtellerie, le développement doit se poursuivre sur le plan qualitatif surtout. Les réfections commencées, ou à entreprendre, doivent aboutir rapidement. Les équipements sanitaires ont besoin d'être rénovés à plusieurs endroits.

Certaines prestations touristiques ne sont pas honorées dans le Jura, en dépit des possibilités d'implantation. Un ou deux hôtels de verdure, situés dans un cadre tranquille, pourraient accueillir des conférences ou des séminaires, même au niveau international.

Dans le domaine de la parahôtellerie, le village de vacances de Montfaucon constitue un excellent exemple. Ce village de vacances est d'ailleurs celui qui réussit le mieux en Suisse. Il est certain que l'un ou l'autre projet de ce type pourrait rencontrer un immense succès.

Les équipements sportifs manquent également. Les Franches-Montagnes, par exemple, sont notoirement sous-équipées dans ce domaine. Notre climat très changeant joue des tours désagréables aux hôteliers. Lorsque la météorologie est défavorable, il est indispensable de pouvoir proposer des solutions de remplacement aux touristes qui désireraient pratiquer un sport en plein air. Sans cela, les touristes s'en retournent chez eux dès qu'un changement de temps se produit. Les piscines couvertes, les patinoires à l'abri des intempéries, les salles omnisports, contribuent au rayonnement touristique. La commune de Tramelan, par exemple, qui connaît de grandes difficultés économiques, a fait un bon choix en décidant la construction d'une patinoire artifi-

cielle couverte, et cela malgré les dépenses importantes auxquelles il faudra consentir. En résumé, on peut dire que la région jurassienne n'a jamais vraiment cru en l'avenir de son tourisme. Il ne faut pas oublier cependant qu'au niveau des secteurs économiques suisses, le tourisme est situé en troisième position après la métallurgie et la chimie. Le tourisme constitue d'ailleurs le principal support économique de plusieurs pays d'Europe occidentale. La région jurassienne tirerait un certain profit à

développer son tourisme, en tenant compte bien entendu de la protection du paysage et des sites. Ces deux éléments sont la matière première du tourisme, si l'on peut s'exprimer ainsi. Une nature riche, généreuse et attractive, un taux d'occupation démographique assez faible: les éléments principaux du développement touristique sont à disposition. Le secteur tertiaire, très insuffisant dans la région jurassienne par rapport au reste de la Suisse, possède une chance de ce côté-là. Il faut la saisir!

L'agriculture dans le canton du Jura dans les perspectives d'un contingentement laitier prolongé

*Analyse d'un exposé de Bernard Beuret,
par Rémy ESCHMANN, Secrétaire d'organisations agricoles*

Lors de l'assemblée de la Société d'agriculture du district de Delémont, M. Bernard Beuret, Directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture du Jura à Courtemelon, a tenté de poser un diagnostic sur l'agriculture jurassienne confrontée au contingentement laitier dans toutes ses zones. L'étude de M. Beuret fait d'ores et déjà figure de document de travail, car, en sous-titre, elle comporte une interrogation constructive:

«Comment parer aux incidences du contingentement laitier?»

Cette étude ne doit pas prendre sans autre forme de procès le chemin des archives. Au contraire. Elle peut être un excellent plan de travail à l'usage des agriculteurs dans le cadre de leurs organisations professionnelles, tout en suscitant une réflexion politique au niveau parlementaire et administratif du nouveau canton auquel incombe légalement parlant la définition d'une politi-

que agricole. Car M. Beuret, conscient de l'enjeu, a lancé un véritable cri d'alarme: *Si le contingentement laitier devait être maintenu dans sa forme actuelle et qu'aucune autre solution de rechange ne devait être trouvée, le blocage de la situation aboutira à un marasme d'abord puis à un désastre au plan social.* Ce qui équivaut à dire que la mesure d'ordre économique prise par la Confédération, supportable pour les paysans des régions favorisées ou ayant depuis longtemps de fortes productions laitières, est pour les autres un problème de générations. La présente génération de paysans s'en tirera parce qu'elle épuisera ses dernières ressources, tandis que la relève est compromise en raison de l'inmanquable stagnation prévisible, tant il est vrai qu'une agriculture est condamnée d'aller de l'avant, autrement dit d'adapter ses structures aux temps modernes. Mais n'anticipons pas sur les conséquences que M. Beuret cite plus loin.